



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot tenue le mardi 6 avril 2021 à 18 h 30 à huis clos en visioconférence

Sont présents: Monsieur Pierre Séguin, maire
Madame Nancy Pelletier, conseillère
Monsieur Marc Deslauriers, conseiller
Madame Gabrielle Labbé, conseillère
Madame Karine Bérubé, conseillère
Monsieur Kim Comeau, conseiller
Monsieur Mathieu Auclair, conseiller
Madame Nancy Forget, directrice générale
Monsieur Yvan De Lachevrotière, directeur général adjoint
Madame Zoë Lafrance, directrice des affaires juridiques et greffière
Madame Élisabeth Guilbault, directrice des ressources humaines et des communications

Chacun des membres du conseil présents reconnaît qu'un avis de convocation à cette séance leur a été notifié ou qu'il a renoncé au dit avis, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

Les personnes présentes participent à cette séance en visioconférence dans le respect des mesures sanitaires en vigueur liées à la pandémie de la COVID-19.

2021-04-078 1. ORDRE DU JOUR - ADOPTION (01-2120)

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil sont présents.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par le conseiller Kim Comeau et résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 6 avril 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-04-079 2. DOSSIER DE L'EMPLOYÉ - EMPLOYÉ NUMÉRO 448 - CONGÉDIEMENT ADMINISTRATIF (03-2000/S0001)

CONSIDÉRANT l'information transmise au conseil par la directrice générale à l'égard de l'employé numéro 448.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Bérubé, appuyé par la conseillère Nancy Pelletier et résolu:

DE METTRE FIN au lien d'emploi entre la Ville et l'employé numéro 448.

QUE le lien d'emploi prenne fin rétroactivement en date du 29 mars 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-04-080 3. DOSSIER DE L'EMPLOYÉ - MATHIEU BRILLON-CORBEIL - COORDONNATEUR À L'URBANISME - EMBAUCHE (03-2000/S0001)

CONSIDÉRANT la résolution créant le poste cadre de coordonnateur à l'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par le conseiller Marc Deslauriers et résolu:

D'AUTORISER l'embauche de monsieur Mathieu Brillon-Corbeil au poste de coordonnateur à l'urbanisme avec le statut de cadre à l'essai.

QUE cette embauche soit conditionnelle à la réussite du processus de sélection.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, au nom de la Ville, le contrat à intervenir avec monsieur Brillon-Corbeil pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'ayant été soumise avant la séance, la période de questions n'a donc pas lieu.

2021-04-081 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST proposé par le conseiller Kim Comeau, appuyé par la conseillère Gabrielle Labbé et résolu:

DE LEVER l'assemblée à 18 h 36.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT EN DATE DU 13 AVRIL 2021.

(Original signé)

PIERRE SÉGUIN
MAIRE

(Original signé)

ZOË LAFRANCE
DIRECTRICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET GREFFIÈRE